

96 B 73
n° 09 / 1364

« 3D COM »

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 80.000 €
SIEGE SOCIAL : ZI DE LA TERRE A L'OR - CHEMIN RURAL DE MONTCHEVILLON - 02210 - OULCHY LE CHATEAU -
R.C.S. SOISSONS 404.840.878

* *

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

* *

L'AN DEUX MILLE NEUF,
ET LE QUATORZE SEPTEMBRE, A 10 HEURES.

Les Associés de la Société « 3D COM », société à responsabilité limitée au capital de 80.000 Euros divisé en 5.248 parts de 15,24 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation de la Gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques LEQUEUX, Gérant associé.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Jacques LEQUEUX,	propriétaire de 2.132 parts sociales,
- Monsieur Philippe LEQUEUX,	propriétaire de 1.804 parts sociales,
- Monsieur Jean-Marc LEQUEUX,	propriétaire de 1.312 parts sociales.

Il est établi une feuille de présence signée par les Associés présents en entrant en séance.

Les Associés présents ou représentés possédant ainsi 5.248 parts, soit la totalité des parts composant le capital social, l'assemblée générale ordinaire est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la Gérance,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renonciation des Associés à se prévaloir de la nullité de l'assemblée pour défaut de convocation en lettre recommandée,
- Nomination de Commissaires aux Comptes
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le Président donne lecture du rapport de la Gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate que tous les Associés sont présents ou valablement représentés, et qu'ils renoncent expressément à exercer l'action en nullité de la présente assemblée pour défaut de convocation des Associés par lettre recommandée quinze jours au moins avant la tenue de celle-ci.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée :

VOIX POUR : 5.248

VOIX CONTRE : 0

VOIX ABSTENUES : 0

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de nommer, pour une durée de six exercices :

- Monsieur Patrice FRANC demeurant à REIMS (51100) 7, rue Clément Ader, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- La Société « VALEUR ET PERFORMANCE » sise à Reims (51100), 8 ter, rue Gabriel Voisin, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.

La durée des fonctions des Commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2014.

Chacun des Commissaires aux comptes ainsi nommés a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée :

VOIX POUR : 5.248

VOIX CONTRE : 0

VOIX ABSTENUES : 0

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, et notamment à la SELARL « DERUELLE ASSOCIES », Société d'avocats sise à Paris (75001) 3, place des Victoires et à Château-Thierry (02400) 2 bis, avenue de Soissons, à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

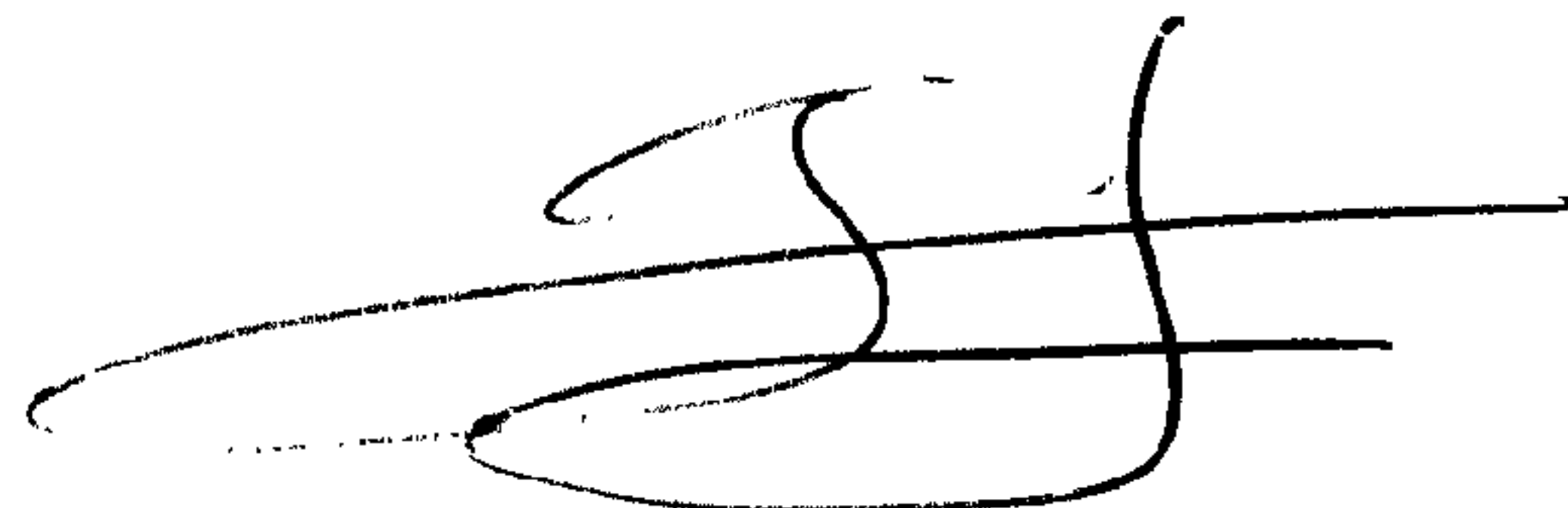
VOIX POUR : 5.248

VOIX CONTRE : 0

VOIX ABSTENUES : 0

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 Heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant ; une feuille de présence ayant été émarginé lors de l'entrée en séance.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

VALEUR

&

PERFORMANCE

EXPERTISE COMPTABLE

Philippe LOILLIEUX

Expert comptable

Société de commissariat aux comptes

SARL 3D COM

ZI de la Terre de l'or

Chemin rural de Montchevillon

Bâtiment B

02210 OULCHY LE CHATEAU

Reims, le 1^{er} octobre 2009

Monsieur,

Vous nous avez demandé d'accepter la fonction de Commissaire aux comptes suppléant de votre société :

SARL 3D COM

ZI de la Terre de l'or

Chemin rural de Montchevillon

Bâtiment B

02210 OULCHY LE CHATEAU

Ce dont nous vous remercions.

Par la présente, nous vous confirmons que nous acceptons cette fonction.

Nous vous précisons que nous ne tombons pas sous le coup d'aucune des incompatibilités prévues par les articles L225-224 et L225-225 du Code du Commerce.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Philippe LOILLIEUX

Expert comptable

Commissaire aux comptes

C R C C

D E R E I M S

ATTESTATION

Je soussigné, Gilles VERMEREN, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, certifie que la société :

VALEUR ET PERFORMANCE
EXPERTISE COMPTABLE
8 Ter Rue Gabriel Voisin

51100 REIMS

est inscrite en qualité **de SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**
depuis le **1ER JANVIER 2007.**

Fait pour valoir ce que de droit,

Reims, le 10 Mars 2009

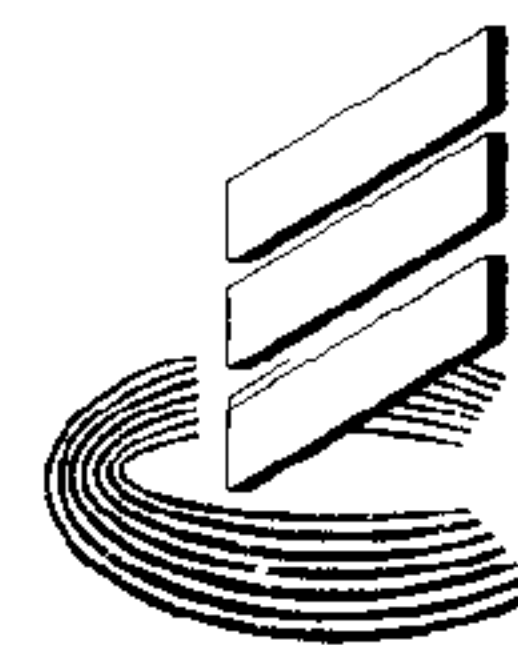
Le Président,



Gilles VERMEREN.

Patrice Franc

Expert comptable diplômé par l'état
Commissaire aux comptes de sociétés
Inscrit près de la cour d'appel de Reims



SARL 3D COM
ZI de la Terre à l'Or
Chemin Rural de Montchevilon Bât B
02210 OULCHY LE CHATEAU

Reims, le 03 septembre 2009

Nos Réf. : PF/MTL

OBJET : *Nomination Commissaire aux Comptes Titulaire*

Monsieur le Président,

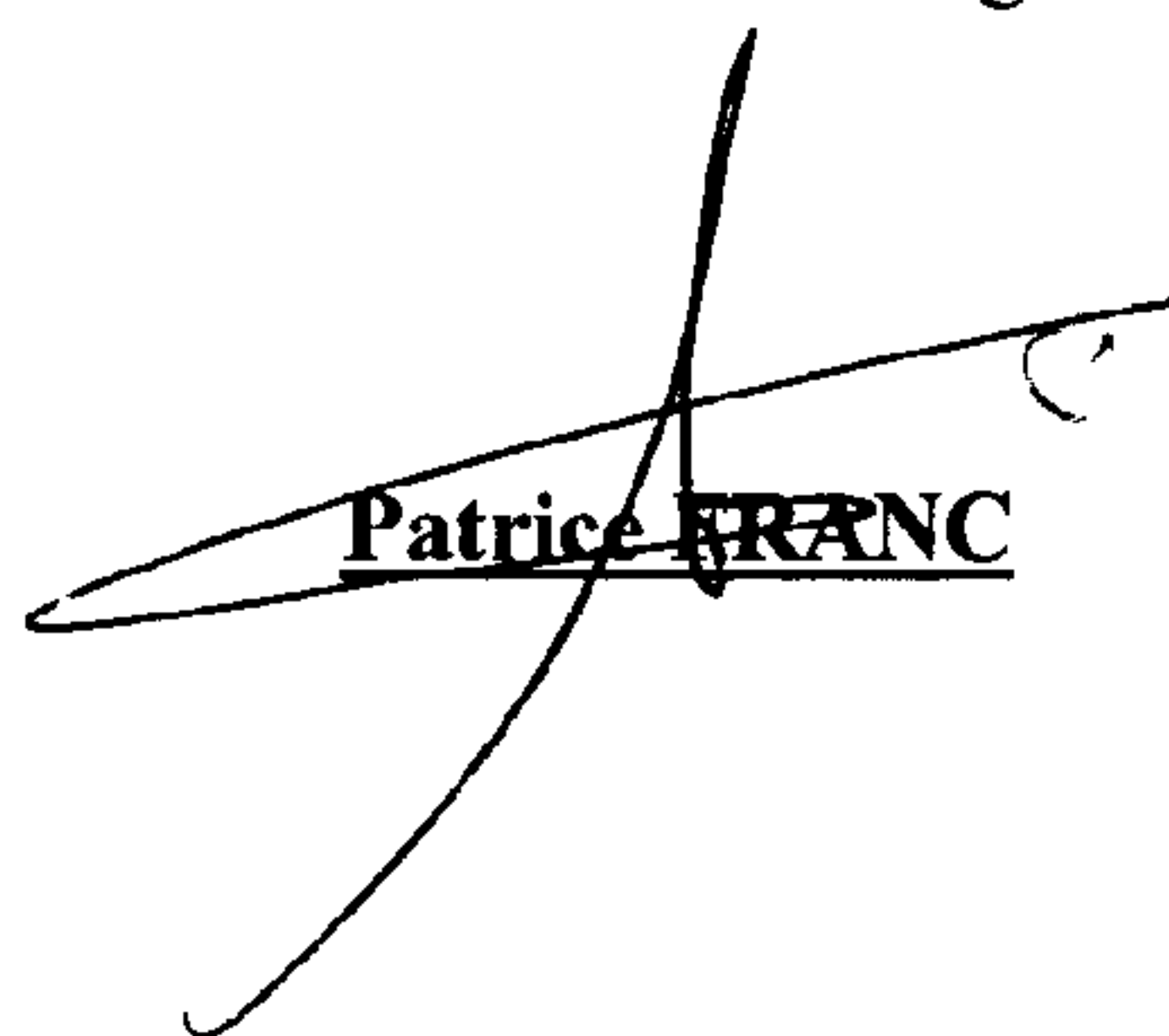
Vous m'avez proposé les fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire de votre Société.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Par la présente, je vous confirme que rien ne s'oppose au bon accomplissement de ma mission et que je ne suis atteint d'aucune incompatibilité prévue par la loi.

Restant à votre disposition,

Veuillez Croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes distinguées salutations.


Patrice FRANC

7 rue Clément Ader
51685 Reims
Téléphone : 03 26 36 54 58
Télécopie : 03 26 36 61 67

CROC

D E R E I M S

ATTESTATION

Je soussigné, CLAUDE LEROY, Président de la COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES certifie que :

MONSIEUR PATRICE FRANC
3, RUE OEHMICHEN
51100 REIMS

est inscrit en qualité de commissaire aux comptes depuis le 1^{ER} JANVIER 1981.

Fait pour valoir ce que de droit,

Reims, le 1^{er} mars 2001

LE PRESIDENT.



CLAUDE LEROY